

économiques, religieuses, etc.), un rapport d'*extériorité par rapport à l'organisation étatique d'une société donnée*. Un groupe quelconque « fait » machine de guerre, non pas lorsqu'il prend la guerre pour but, mais lorsqu'il devient hétérogène aux appareils d'État et à leurs procédures d'administration et de contrôle du champ social. C'est sous cette polarité appareils d'État / extériorité des États, que, dès 1973, Deleuze avait introduit l'expression de machine de guerre pour énoncer un « problème politique direct » : celui d'un mode de composition des groupes requis pour l'action révolutionnaire, qui ne se calque pas sur la forme officielle d'un parti, qui ne mime pas l'organisation d'un appareil d'État². Mais l'intérêt du douzième « plateau » est de passer du mot d'ordre à la notion théorique par une élaboration conceptuelle qui entend renouveler la compréhension marxiste du pouvoir et des « appareils répressifs » d'État. Plus précisément, il s'agit de produire une théorie de la guerre, comme manifestation du pouvoir d'État, qui ne présuppose pas une « localisation » du pouvoir répressif d'État dans des corps institutionnalisés (police, armée)³, mais qui rende compte de la constitution d'un tel pouvoir à travers les interactions entre l'État et les forces sociales qui lui échappent ou tendent à se retourner contre lui. Le concept de « machine de guerre » s'inscrit ainsi dans le cadre d'une *généalogie de la guerre* qui est en même temps une *hétérogenèse de la puissance étatique*.

Pour expliciter les attendus d'une telle problématique, nous verrons tout d'abord comment Deleuze et Guattari sont amenés à formuler l'hypothèse de la machine de guerre à partir d'une mise en question du rapport entre la guerre et l'État. L'originalité de leur approche est d'alimenter leur théorie philosophique de l'État à un détour par les sciences humaines. Celui-ci leur permet de suspendre le

-
2. G. Deleuze, « Cinq propositions sur la psychanalyse », *L'île déserte et autres textes*, Paris, Minuit, 2002, p. 389-390 : « Jusqu'ici [...] les partis révolutionnaires se sont constitués comme des embryons d'appareils d'État, au lieu de former des machines de guerre irréductibles à de tels appareils. »
 3. Deleuze et Guattari veulent faire droit à la critique foucauldienne du « postulat de la localisation » selon lequel « le pouvoir serait pouvoir d'État, il serait lui-même localisé dans un appareil d'État, au point que même les pouvoirs "privés" n'auraient qu'une apparente dispersion et seraient encore des appareils d'État spéciaux » (G. Deleuze, « Écrivain non : un nouveau cartographe », *Critique*, t. XXXI, n° 343, déc. 1975, p. 1209).

présupposé selon lequel la guerre serait intrinsèquement une affaire d'État (décidée et orchestrée par des États, opposant des États entre eux...), et sur lequel risque de buter une problématisation généalogique de la guerre d'emblée informée dans des solutions alternatives : qu'est-ce qui, de l'État ou de la guerre, est premier ? Est-ce la guerre qui produit l'État ? ou bien est-ce l'État qui génère la guerre ? Contre quoi Deleuze et Guattari instrumentent trois domaines d'analyse, l'ethnologie, l'histoire des mythes, et l'histoire de l'Antiquité, qui leur présentent l'intérêt d'exhiber l'irréductibilité de la guerre au monopole étatique de la violence physique, l'antinomie, même, entre la guerre et sa monopolisation par un appareil de pouvoir distinct du champ social. Ces trois régimes de discours leur permettent ainsi de poser le problème d'une généalogie de la guerre comme mode spécifique d'action étatique, mais aussi d'envisager la possibilité d'une « autonomisation » des forces guerrières par rapport à l'organisation étatique du champ social, c'est-à-dire la possibilité d'un agencement de ces forces dans des formations extérieures aux États. Nous verrons alors, en second lieu, comment Deleuze et Guattari envisagent les procédures par lesquelles les États constituent leur puissance militaire en s'appropriant ces forces extérieures – procédures d'appropriation en apparence non répressives puisque la puissance de répression devrait au contraire en découler. C'est l'acception nietzschéenne de la généalogie, non pas comme développement évolutif d'une forme mais comme processus de *capture de forces* hétérogènes, que retiennent ici Deleuze et Guattari. En redéfinissant les appareils d'État comme « appareils de capture », il s'agit de décrire la manière dont les États produisent et reproduisent leur puissance concrète de répression dans l'organisation immanente du champ social et des pratiques sociales. Généalogie de la guerre et hétérogenèse de la puissance répressive d'État doivent alors être articulées au développement du capitalisme d'État, pour faire apparaître, nous le verrons, l'intrication du développement industriel et de l'essor moderne des économies de guerre.

2. Les mécanismes guerriers, leur irréductibilité au pouvoir d'État, leur autonomisation possible dans des « machines de guerre »

En premier lieu, Deleuze et Guattari s'appuient sur les thèses fameuses de Pierre Clastres sur « la société contre l'État », soutenant que la guerre dans les sociétés primitives amérindiennes, loin de produire l'État, conjure sans cesse son apparition⁴. Partant du constat très ancien d'une omniprésence paradoxale de la guerre dans des sociétés qui exercent cependant un contrôle aigu sur toutes les formes de violence, et qui en contiennent les effets destructeurs par de nombreux mécanismes de codification et de ritualisation⁵, Clastres entend montrer que la guerre primitive entre groupes rivaux n'est pas l'ébauche imparfaite ou mal différenciée d'une politique extérieure. Codée par des « mécanismes collectifs diffus », la guerre assume une fonction précise qui participe directement à la conservation et à la cohésion interne du groupe social. En effet, loin de requérir ou d'entraîner une concentration du pouvoir, la guerre « maintient l'éparpillement et la segmentarité des groupes »⁶. Loin d'être provoquée par le morcellement des groupes, elle vise à produire et reproduire ce morcellement. Elle en est autant la cause que l'effet, et révèle ainsi, selon Clastres, une « intentionnalité sociologique » des sociétés primitives⁷ : en maintenant une logique centripète, en renouvelant perpétuellement l'éclatement et la distance entre les groupes sociaux, les guerres que ceux-ci se livrent empêchent la formation d'un appareil de pouvoir de type étatique, d'un « organe séparé du pouvoir politique »⁸ qui s'imposerait à une pluralité de communautés initialement distinctes et autonomes. De cette

4. P. Clastres consacre deux études à ces mécanismes guerriers : « Archéologie de la violence : la guerre dans les sociétés primitives » (1977) et « Malheur du guerrier sauvage » (1977), *Recherches d'anthropologie politique*, Paris, Seuil, 1980.

5. « Archéologie de la violence... », p. 171-173.

6. *MP*, p. 442.

7. « Archéologie de la violence... », p. 188 : « La guerre est à la fois la cause et le moyen d'un effet d'une fin recherchées, le morcellement de la société primitive. »

8. *Ibid.*, p. 206.

